

Inf'Auzouville



Les associations vous attendent!

Plein de bonnes résolutions sportive ou culturelle pour cette rentrée ?
Venez rejoindre une des associations d'Auzouville :

ASAR (Association Sportive d'Auzouville sur Ry)

Cette association, présidée par Patrick Damy, offre deux types d'activités:

KARATE :

La section karaté est ouverte depuis 2007. L'entraîneur, Alain Mazire a obtenu son 4^e DAN en juin et 4 élèves ont obtenu leur ceinture noire 1^{er} DAN la saison dernière.

- Enfants : le mardi de 18h à 19h
- Ados/Adultes : le mardi et le jeudi de 19h à 20h45
- Bodykaraté : le lundi de 20h à 21h

Contact : Alain Mazire : 06 64 29 42 48

site Internet : <http://kyokuauzouville.club.sportsregions.fr>

YOGA

Les cours de yoga sont animés par Jacques Simon.

- Lundi 18h à 20h
- Mercredi 16h à 18h et de 18h à 20h



Club des Bons Amis

Présidé par Henri Honnet, le club se réunit le jeudi de pour une après midi de détente autour de jeux divers.

La chorale répète le, elle est ouverte à tous!

Animation Village

Présente dans tous les moments festifs de la commune: 15 août, arbre de Noël, défilé costumé des enfants, exposition « Printemps des arts »,, cette association présidée par Jocelyne Fressard est ouverte à tous ceux qui souhaitent faire vivre notre village en renforçant les échanges et les moments de convivialité.



Association du Four à pain

Organisatrice du marché festif elle est présidée par Jacques Simon

Vous voulez rejoindre une de ces associations, contactez les responsables ou adressez-vous en Mairie.

Délibérations du conseil municipal.

Propositions d'emprunt et choix

pour financer le renforcement et de l'effacement des réseaux électrique et télécom le recours à un emprunt est nécessaire.

L'étude des différentes propositions de financement présentées par trois organismes bancaires fait apparaître que la proposition de la CDC (caisse de dépôts et consignation) est la plus intéressante.

Les caractéristiques financières de ce prêt sont les suivantes :

Un prêt PSPL (prêt secteur public local) d'un montant de 90 000.00 Euros

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 1%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A

Amortissement : constant

Reprise des équipements de la Résidence du Manoir

Mme le Maire communique aux Conseillers Municipaux les éléments nécessaires et préalable à la reprise par la commune des équipements du lotissement «Résidence du Manoir», et précise qu'elle porte sur :

- la voirie, cadastrée section An°521 pour une contenance de 1911 m²
- le réseau d'eaux pluviales
- les espaces verts, cadastrés section An°522 et 502 pour une contenance de 4630 m².
- le réseau d'éclairage public
- les équipements de la défense incendie

Un état des lieux de la voirie et du réseau d'eau pluviale a été effectué le 12 mai 2014 en présence d'un représentant de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville et qu'aucune anomalie visuelle n'a été constatée. L'état des lieux est donc satisfaisant.

Le conseil accepte la reprise de ces différents éléments, la voirie sera classée dans le Domaine Public Communal sous le numéro VC22 et sera mise à la disposition de la Communauté Communes du Plateau de Martainville pour son entretien.

Taxe d'aménagement :

la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificatives pour 2010, en son article 28, institue la taxe d'aménagement en substitution de la Taxe locale d'équipement. Cette taxe touche toutes les constructions. Le conseil municipal a souhaité en réduire l'application aux abris de jardins

Le conseil municipal accepte l'exonération à 50% de la part communale de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin, d'une surface comprise entre 5 et 20 m², soumis à déclaration préalable.

Sous réserve de sa réception au contrôle de légalité de préfecture avant le 30 novembre, la présente délibération sera applicable au premier jour de l'année civile suivante.

Convention Dialège Internet:

La convention Dialège Internet permet le suivi régulier sur internet des consommations d'énergie, d'accéder à l'historique des trois dernières années des données facturées, d'être alerté des problèmes de surconsommation, d'obtenir des tableaux de bord, d'avoir un accès en ligne ... ainsi que d'autres services liés à notre contrat fournisseur d'énergie. Le contrat signé et notifié à EDF a une durée ferme de 4 ans.

Ce service est proposé pour 8.00€ par mois.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité autorise Mme le Maire à signer la convention Dialège Internet

Correspondant défense :

Mme JEGAT explique que chaque commune de France doit désigner un correspondant Défense qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans leur commune pour les questions de défense et les relations Armées-Nation.

La délégation militaire départementale anime le réseau des correspondants et les aide dans l'accomplissement de leur mission définie autour de trois axes : la politique de défense, le parcours de citoyenneté, la mémoire et le patrimoine.

Après concertation, le conseil municipal désigne Mme Christine HUNKELER, correspondant défense.

Questions diverses

AIPA

-Mme Desombre rappelle le rôle de l'association d'Aide Infirmier aux Personnes Agées (AIPA) qui propose des services à domicile aux personnes âgées mais aussi aux personnes ayant besoin de soins infirmiers passagers (soins postopératoires etc ...).

Rue du Vaussier

-Le SYMAC (Syndicat Mixte des bassins versants de l'Andelle et du Crevon) va exécuter des travaux entre le Chemin dit « la Grange du Chemin » et la rue du Vaussier afin d'éviter les ruissellements d'eau et de limon lors de fortes précipitations. Le chemin sera façonné de manière à diriger les eaux vers un exutoire dans les herbages de M.Cornu. Une convention de servitude va être rédigée entre les différentes parties

Assainissement non collectif

A compter du 15 septembre, l'agent du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement) visitera toutes les propriétés d'Auzouville afin d'effectuer un nouveau contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Résidence du Moulin à vent

Les haies du Chemin du Moulin à Vent ne sont pas entretenues. M.Guyomard va se rapprocher du lotisseur, ou de l'association syndicale de la résidence du Moulin à Vent pour connaître leurs intentions quant à l'entretien des haies, des espaces engazonnés, l'écoulement des eaux pluviales etc....

Chemins ruraux

M.Guyomard explique que certains chemins ruraux se dégradent et deviennent impraticables par le manque d'entretien des haies de certains riverains. Une procédure va être entreprise pour les contacter. Un remblaiement sera envisagé en 2015.

Fauchage des bords de routes

-M.Cornu fait part d'un courrier de l'Union Française des Semenciers à destination des élus pour les sensibiliser sur le fauchage des bords de route. Il leur est demandé d'être vigilant sur la fréquence et les dates de fauchage, car il a été constaté une recrudescence de l'ergot dans les récoltes de blé due à la montée en graine des graminées des bords de route. La Mairie informera lors d'une prochaine rencontre les services du département (Agence Rouen Nord).

-M.Clatot rapporte également qu'un riverain demande que le carrefour entre la rue du Château et la rue du Thil soit fauché car la visibilité est très mauvaise. Un effort particulier sera fait dans les carrefours l'année prochaine.

Au revoir Raymond

Les mots ne sauront jamais exprimer le vide que représente la disparition de Raymond Royer.

Aussi c'est par ces quelques photos que nous lui rendons ce petit hommage allant de ses fonctions pendant 55 ans au sein du conseil municipal dont 18 ans premier adjoint à son engagement au sein des associations lors des différentes manifestations ou en temps que président du club des bon amis en passant par l'acteur de théâtre ou le clown, sans oublier son implication dans la vie religieuse de la paroisse.

Une vie bien remplie au service des autres avec humilité et dévouement..





Un petit pêle-mêle de photos sans prétention, ni chronologique ni exhaustif des nombreuses facettes de Raymond et de la longue carrière.

La qualité de certaines photos n'est pas toujours bonne s'agissant pour certaines d'originaux scannés.



Un hommage lui sera rendu le jeudi 16 octobre à 18 h 30 à la salle polyvalente

Bibliothèque

Vous avez du temps ? Vous aimez les livres ? Venez rejoindre l'équipe des bénévoles qui recrute !!

Les horaires de la bibliothèque

- mardi de 17h à 18h
- mercredi de 15h à 18h
- vendredi de 17h à 18h (hors vacances scolaires)
- samedi de 10h30 à 12h

Les nouveautés de la bibliothèque :



Et des DVD, des magazines, des CD.....

Inscription et prêt gratuits !!

Foire aux livres

Une foire aux livres est organisée par la bibliothèque et des bénévoles. Elle aura lieu le **16 novembre entre 10h et 18h**. Vous pouvez, comme la bibliothèque, venir vendre vos livres à petit prix ! Vous trouverez un bulletin d'inscription joint au « inf'Auzouville »

Foire aux livres

**Dimanche 16 novembre
de 10 h 00 à 18 h 00**

**Salle Polyvalente
AUZOUVILLE SUR RY**

entrée gratuite

**Rencontre
avec des
auteurs**

**Une séance de
contes
10h30-11h00**

Memory policier

Sketches

**Brigades
d'intervention
Poétique**

**Restauration sur place:
Boissons,
crêpes salées et sucrées**

Livres à tout petit prix

Renseignements et inscription 06 98 00 95 90 ou 06 45 14 81 54

Fête du 15 août à Auzouville sur Ryo



Foire à tout



Lectures et comptines

Le 17 mai a eu lieu une séance exceptionnelle avec la venue des deux conteuses de l'association « Tente à comptines ». Elles ont dressé leur magnifique tipi sur la pelouse de la place du village et donné un spectacle pour les 0-3 ans à 11h et un autre pour les enfants >3ans en début d'après-midi.



Changement d'horaires du secretariat de Mairie

Depuis le 8 septembre 2014

Le Secrétariat de mairie sera ouvert

Mardi de 9 h à 11 h
de 17h30 à 19 heures

Jeudi de 17h30 à 19 heures

Samedi de 10 h à 12 h

La présence des élus sera fréquente pendant ces horaires d'ouverture.
Pour les rencontrer, il est préférable de prendre rendez-vous.

Une permanence d'élus sera maintenue : le mardi soir de 18 h à 19 h

Rappels jamais inutile

→ Nous vous rappelons que la déchèterie est uniquement prévue pour les déchets verts et qu'elle est ouverte à tous les habitants d'Auzouville le samedi de 9h à 17h de mai à novembre.

→ Par ailleurs, il est interdit de brûler ses déchets verts. (art 84).

→ Pour le bien être de tous, il est indispensable de procéder à la tonte des haies dès qu'elles sont susceptibles de gêner le voisinage ou la circulation piétonne ou automobile.

Merci à tous !

Lectures et Comptines de 0 à 3 ans

Salle du Conseil

Samedi de 11 h à 12 h

20 septembre;
11 octobre;
15 novembre;
13 décembre;
17 janvier 2015;
14 février;
14 mars;
18 avril;
16 mai
et 13 juin



Animation village

Venez nombreux partager un moment de bonne humeur autour un repas le 25 octobre, on vous attend



AUZOUVILLE SUR RY

Samedi 25 octobre 2014



REPAS DANSANT

A partir de 20 h
Salle polyvalente

Repas et Ambiance
"Fête des Citrouilles"



Toute l'équipe de sorcières,
de fantômes et de monstres
d'ANIMATION VILLAGE
sont heureux de vous accueillir
avec ou sans déguisement



* Menu comprenant :
- Apéro
- Entrée
- Plat
- Dessert
- Café



Inscription à la BOULANGERIE
d'Auzouville Sur Ry jusqu'au
15/10/2014.

Renseignements : 06.10.46.41.05.

Agenda

| | | |
|------------------------|------------------------------|--|
| Samedi 25 octobre : | Repas méchoui | (Animation Village) |
| Mardi 11 novembre : | Commémoration de l'Armistice | (Anciens Combattants) |
| Dimanche 16 novembre : | Foire aux livres | (Bibliothèque + bénévoles) |
| Samedi 22 novembre: | Spectacle de Théâtre | (Club des BonsAmis) |
| Samedi 29 novembre : | Repas des Aînés | (Club des Bons Amis) |
| Samedi 13 décembre : | Noël des Enfants | (Animation village, municipalité, bénévoles) |

Etat Civil

Naissances :

| | |
|------------------|--------------------|
| Léa DE OLIVEIRA | le 14 avril 2014 |
| Louise LABRANCHE | le 06 mai 2014 |
| Timéo AUTIN | le 02 juillet 2014 |
| Hugo VALLOT | le 17 juillet 2014 |
| Axel DORTIGNAC | le 26 août 2014 |
| Louka DERENNE | |

Mariages :

| | |
|--|----------------------|
| Sébastien DAMIENS et Linda FOURNIER | le 05 juillet 2014 |
| Guillaume KERSCAVEN et Clothilde QUIESSE | le 26 juillet 2014 |
| Yohan DUMONTIER et Camille AUFFRET | le 02 août 2014 |
| Marc MALMAISON et Sylvia LEMONNIER | le 23 août 2014 |
| Laurent MOTTE et Elodie LORAND | le 06 septembre 2014 |
| David DESOMBRE et Angélique LEFEBVRE | le 20 septembre 2014 |

Décès :

| | |
|------------------------------|----------------------|
| Monique BERTHELOT née MASCOT | le 11 août 2014 |
| Raymond ROYER | le 11 septembre 2014 |

Arbre de Noël

Les familles ayant des enfants scolarisés en dehors du regroupement scolaire ou des enfants nés avant le 1^{er} octobre 2014 non scolarisés sont invitées à se faire connaître en Mairie au plus vite afin que le père Noël puisse prévoir le cadeau qui sera remis à leur enfant lors de l'arbre de Noël qui aura lieu le 13 décembre 2014.

Liste électorale :

Les demandes d'inscription ou de radiation sur la liste électorale sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2014, **dernier délai**.

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN

Distribution : Les agents communaux, les élus.